



Devenir

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

Le professeur d'EPS est un enseignant spécialisé dans l'enseignement des activités physiques, sportives et artistiques (APSA) en milieu scolaire. Son rôle ne se limite pas à enseigner des techniques sportives : il contribue aussi à l'épanouissement des élèves, au développement de leur condition physique et à la transmission de valeurs essentielles comme le respect, le travail d'équipe et la persévérance.

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Collèges et lycées publics ou privés
- Écoles adaptées aux élèves en situation de handicap
- Écoles internationales ou à l'étranger
- Universités, centres de formation (formation de futurs enseignants ou entraîneurs sportifs)
- Collectivités territoriales
- Associations
- Entreprises d'activités de loisirs et récréatives



MISSIONS PRINCIPALES

- Organiser et animer des cours d'EPS pour favoriser la pratique régulière et diversifiée des activités physiques
- Adapter les contenus pédagogiques aux niveaux et besoins des élèves
- Encadrer et préparer des activités extra-scolaires (compétitions, tournois, sorties sportives ou séjours éducatifs)
- Évaluer les élèves sur leurs compétences, sur leur progression en sport et leur participation en classe
- Participer à des projets éducatifs globaux au sein des établissements scolaires (citoyenneté, santé, bien-être)



Devenir

PROFESSEUR D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (EPS)

FOCUS MÉTIER

COMPÉTENCES

Compétences métier

- Connaître les sciences du sport, physiologie et biomécanique, fonctionnement du corps humain (muscles, respiration)
- Maîtriser les techniques pédagogiques et d'animation

Compétences humaines et relationnelles

- Patience et pédagogie pour accompagner des élèves de niveaux variés
- Capacité à motiver et à encourager les élèves dans leurs efforts
- Gestion du stress et capacité à intervenir en cas d'incident
- Aptitude au travail en équipe avec d'autres enseignants et acteurs éducatifs

PERSPECTIVES

- Chef de département ou directeur dans des établissements scolaires
- Enseignant spécialisé pour des élèves en situation de handicap
- Évolution vers la formation des enseignants ou le conseil pédagogique
- Participation à des projets internationaux liés à l'éducation physique

FORMATIONS

Après la 3^e

- S'orienter vers un bac général avec des spécialités telles que les SVT ou Physique-Chimie et EPS, et idéalement avoir une pratique sportive régulière.

Après le Bac

- Université de Lille : Licence STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives), parcours Éducation et Motricité.
- Le concours pour enseigner l'EPS dans les collèges et lycées est passé fin de L3 (épreuves écrites en mars puis épreuves orales en juin). Le master enseignement et éducation (M2E) prépare ensuite les lauréats des concours au métier de professeur d'EPS. Ce master articule formation académique, pratique professionnelle et stages en alternance avec une rémunération.
- Autres options : reprise d'études pour les personnes venant d'autres filières sportives ou pédagogiques.

Plus d'informations ici



MOTS CLÈS

#Education #Physique #Enseignant #Sport #Scolaire